



## Feuille de route 2018-2020



# Comité 21 Grand Ouest

## Les ateliers en 2018

---

Le Comité 21 facilite la mise en réseau des acteurs du développement durable, à l'échelle du Grand Ouest. Il propose des ateliers de partage, qui permettent aux acteurs de confronter leurs expériences avec les autres participants, de progresser dans leurs pratiques et d'enrichir leurs compétences. La diversité des adhérents (entreprises, collectivités, associations, établissements d'enseignement) contribue à la richesse des échanges.



1<sup>er</sup> réseau d'acteurs  
du développement durable dans l'Ouest

## Du déclic à l'action...

---

Pour réussir les transitions écologiques, sociales et économiques, et ainsi atteindre les objectifs fixés par l'ONU dans l'agenda 2030 (Sustainable Development Goals), le Comité 21 Grand Ouest facilite et développe la mise en réseau des acteurs.

Sa feuille de route 2018-2020 se décline en 4 axes:

1. Responsabilité sociétale des organisations publiques et privées
2. Transitions et innovations territoriales
3. Economie circulaire
4. Performance énergétique et adaptation aux changements climatiques

Pour décliner de manière opérationnelle cette feuille de route, le Comité 21 propose à ses adhérents **des ateliers-débats**, qui permettent aux acteurs de confronter leurs expériences avec les autres participants, de progresser dans leurs pratiques et d'enrichir leurs compétences.

**Ces ateliers se déroulent en deux temps :**

- Le matin, le Comité 21 propose **des visites pour s'inspirer des réussites accomplies en région**. Un (ou plusieurs) témoignage(s), suivi(s) de discussions, seront animé(s) pour appréhender la thématique de façon concrète, identifier les sujets émergents ainsi que les mesures prioritaires.
- L'après-midi, le Comité 21 réunira de façon privilégiée les responsables «développement durable » et « RSE » pour prolonger les échanges, aborder la thématique dans une approche transversale et co-construire un plan d'actions. Ces «superhéros » auront pour mission de transformer les compétences acquises le matin en actes concrets pour leur organisation. L'objectif ? **Rendre le changement effectif, par une implication forte des collaborateurs et des citoyens, et par des mécanismes d'innovation collaborative.**

Ces temps d'échanges visent à décliner les objectifs mondiaux de développement durable (Sustainable Development Goals) sur chacune des thématiques abordées. Ils consacreront une place importante à l'éducation vers un développement durable et aux outils de participation du public, en tant que leviers essentiels pour parvenir aux objectifs de transformation des comportements individuels et collectifs.

01.

## Responsabilité sociétale des organisations



### Le management collaboratif, un gage de réussite pour la responsabilité sociétale

Responsabilité, innovation, bien-être, confiance... tout le monde s'accorde à dire que le management des organisations doit se réinventer, pour redonner du sens à l'engagement et à la motivation des collaborateurs, mais également faire émerger de l'innovation en interne.

Comment insuffler une culture de l'agilité? Comment animer un réseau de correspondants sur la responsabilité sociétale ? Comment développer l'intrapreneuriat et favoriser les initiatives individuelles ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cet atelier

Mardi 24 avril / lieu à définir



### Responsabilité sociétale : comment matérialiser sa stratégie dans un contexte global ?

La grande majorité des acteurs privés et publics ont intégré à leur stratégie des mécanismes d'amélioration de leurs impacts écologiques et sociaux. Mais ces mécanismes sont-ils réellement efficaces ? Comment s'intègrent-ils dans un contexte global de durabilité ? Répondent-ils réellement aux enjeux du territoire, et plus globalement à ceux de la planète ? Si ces questions sont au cœur des référentiels de développement durable, sous le nom de "Sustainability Context" (contexte de durabilité), très peu d'organisations y répondent réellement, au risque de voir leur stratégie déconnectée du réel.

Comment contextualiser mon activité/mon territoire au regard des enjeux globaux de développement durable ? Quels sont les objectifs prioritaires ? Comment évaluer l'impact réel de mes actions sur la société ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cet atelier

Mardi 2 octobre / lieu à définir

## 02.

## Transitions et innovations territoriales



### L'innovation territoriale, une exigence de développement durable

Depuis quelques années, les laboratoires d'innovation territoriale fleurissent un peu partout en France. Toujours avec le même objectif : expérimenter de nouvelles alliances entre les acteurs locaux (institutionnels, entreprises, associations, établissements d'enseignement...) et les citoyens, pour favoriser la construction de solutions innovantes et créatives dans l'élaboration et la mise en œuvre des services publics, et ainsi améliorer le service rendu aux usagers.

Qu'est-ce que l'innovation territoriale ? En quoi apporte-telle une réponse aux défis majeurs de notre société ? Comment impulser de la créativité dans l'administration publique ? Quel rôle peuvent jouer les entreprises dans la co-conception des politiques et des services publics ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cet atelier.

Jeudi 5 avril / lieu à définir



### Le « smart » au service des territoires durables

Séduisante sur le papier, la « smart city » (ville intelligente) occupe les esprits et alimente de nombreux débats. Pour autant, il ne reste bien souvent qu'un concept dont les enjeux sont encore très mal compris par les collectivités territoriales. Si les opportunités sont immenses, de la transition énergétique à l'économie circulaire, en passant par la mobilité ou encore la démocratie, la « smart city » implique une réelle appropriation par les élus des questions liées au numérique, à l'open data, à la manière dont les données sont récoltées, interprétées et agrégées.

Quelles sont les caractéristiques d'une « smart city » ? Ce concept est-il uniquement réservé aux métropoles ou aux grandes villes ? Peut-il concerner les plus petites collectivités ? Quels enjeux pour les entreprises ? Comment travailler en transversalité et croiser les intelligences et les données du territoire ? Le numérique peut-il transformer durablement la démocratie et remettre l'humain au centre des préoccupations ? Quel impact sur le travail ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cet atelier.

Jeudi 29 novembre / Nantes (44)

## 03.

## Economie circulaire



### Tri des déchets & recyclage : des initiatives qui en jettent !

Le recyclage est au cœur de l'économie circulaire. En valorisant les matières contenues dans les déchets, grâce au tri et aux technologies de dépollution, il permet à la matière d'avoir une nouvelle vie. L'enjeu est désormais de produire, le plus possible, des matières recyclées de qualité, quasi comparables à la matière vierge, avec le moins d'impact possible sur l'environnement.

Toutefois, en France, les taux de recyclage par type de matière stagnent, et placent l'hexagone en queue de peloton des pays Européens. Le tri sélectif des déchets en vue de favoriser le recyclage est pourtant régulièrement cité comme le premier geste écologique effectué par les citoyens.

Comment favoriser, redynamiser et développer le tri sélectif ? Quels sont les freins et les leviers aux changements de comportements ? Quels sont les modalités de tri et de collecte suite au décret 5 flux ? Comment généraliser une redevance ou une tarification incitative ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cet atelier.

Mardi 12 juin / lieu à définir



### L'économie de la fonctionnalité : une solution à l'obsolescence programmée ?

Considérée comme l'une des composantes de l'économie circulaire, l'économie de la fonctionnalité consiste à remplacer la vente d'un produit par la vente de son usage. Il s'agit de vendre des heures d'utilisation, des kilomètres parcourus, des pages imprimées, une qualité de l'air élevée, etc. En découplant création de valeur ajoutée et consommation de ressources naturelles, ce modèle en plein essor se traduit aussi bien par des bénéfices économiques qu'environnementaux : à service égal ou amélioré, les consommations de ressources et d'énergie pour la production sont moindres. Le fabricant est également incité à allonger la durée de vie de ses produits puisqu'il en vend l'usage et non la propriété.

Quels bénéfices pour les entreprises, l'économie et l'environnement ? Comment passer d'un modèle économique classique à un modèle fondé sur l'économie de la fonctionnalité ? Quels facteurs-clés de succès ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cet atelier

Jeudi 15 novembre / lieu à définir



## L'écologie industrielle et territoriale : de la théorie à la pratique...

Fondée sur une approche systémique, l'écologie industrielle et territoriale s'inspire du fonctionnement des écosystèmes naturels pour recréer un système dans lequel les déchets des uns deviennent des ressources pour les autres.

En permettant une gestion optimale des ressources (mutualisation et substitution), ainsi qu'un fort taux de réutilisation de la matière et de l'énergie, l'écologie industrielle et territoriale se traduit par des bénéfices économiques et environnementaux importants. Souvent limitée aux zones industrielles, ces démarches peuvent pourtant voir le jour sur différents périmètres : zones d'activités commerciales, quartiers ou commune, parc naturel régional, communauté de communes. Cependant il est nécessaire que les différents acteurs (entreprises, collectivités, acteurs de l'économie sociale et solidaire, etc.) adoptent une approche coopérative sur le long terme.

Comment concevoir une démarche d'écologie industrielle et territoriale, avec les acteurs de son territoire ? Comment mobiliser les entreprises (et les autres acteurs du territoire) autour des bénéfices ? Comment pérenniser la démarche ? Comment aller plus loin pour une stratégie d'EIT déjà amorcée ? Quels sont les outils à disposition des acteurs locaux ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cet atelier

Jeudi 15 mars / Mauges Communauté (49)

# 04.

## Transition énergétique et adaptation aux changements climatiques



### Transports : en route vers la mobilité durable !

Depuis près de 50 ans, l'ouest de la France doit faire face à une augmentation considérable de la circulation routière. Embouteillages, congestion urbaine, stress, accidents, pollution de l'air, émissions de gaz à effet de serre... l'une des plus belles révolutions du 20ème siècle, la voiture, est aujourd'hui remise en cause par de nombreux acteurs en région. Il ne s'agit pas de la supprimer à tout prix, mais de proposer des alternatives, tant sur l'offre de transports que sur la motorisation des véhicules.

Quelles sont les alternatives crédibles et efficaces à la voiture individuelle ? Comment encourager l'intermodalité ? Quels sont les freins (comportementaux, psychologiques, financiers...) à lever ? Comment accompagner le développement des motorisations « propres » (électrique bas carbone, biogaz, hydrogène) aussi bien pour le transport de personnes que de marchandises ? Comment réaliser un plan de déplacements au sein de son organisation ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cet atelier

Septembre / Le Mans (72)



## **L'efficacité énergétique : comment sensibiliser les usagers ?**

La transition énergétique ne se fera pas sans les usagers : au-delà des possibilités d'amélioration technique du parc immobilier et des process industriels ou agricoles, la modification des comportements est indispensable pour atteindre les objectifs de réduction des consommations en énergie. Cette problématique concerne toutes les organisations : collectivités, entreprises, associations et établissements d'enseignement doivent sensibiliser leurs usagers tout en prenant soin d'adapter leurs discours et actions au public concerné.

Comment susciter et accompagner les changements de comportement chez les usagers ? Comment et selon quels critères adapter son action de sensibilisation ? Quelles sont les bonnes pratiques en la matière ? Quel peut être l'apport des Nudges ? Par où commencer ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cet atelier

Jeudi 17 mai / lieu à définir



## **Les projets participatifs, une nouvelle approche pour accélérer le développement des énergies renouvelables**

Les projets d'énergie renouvelable participatifs (ENRp) ont considérablement gagné en visibilité en France au cours de ces dernières années. Des expériences pionnières se sont structurées autour des réseaux associatifs et des fonds d'investissement spécialisés. Aujourd'hui, des projets portant sur l'ensemble des filières (PV, bois-énergie, éolien, hydraulique...) émanent d'acteurs variés désireux de prendre en main leur « destinée énergétique ». Ils concrétisent un modèle décentralisé, financent et font vivre des projets qui s'appuient sur les ressources d'un territoire et qui bénéficient à l'économie locale.

Comment faciliter l'appropriation des ENR par des citoyens et des acteurs locaux ? Quelles sont les conditions de développement de projets d'énergie renouvelable participatifs ? Comment lever les freins juridiques, réglementaires, financiers, sociologiques ? Quelles sont les expériences réussies en région ? Comment associer les entreprises ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cet atelier

Jeudi 22 février / lieu à définir



## Changements climatiques : comment s'adapter ?

Le réchauffement climatique continue de battre tous les records, et l'ouest de la France n'est pas épargné. Selon les différents scénarios du GIEC, les vagues de froid devraient devenir de plus en plus rares, tandis que les épisodes de grande chaleur, voire de canicule, pourraient se multiplier. Des phénomènes climatiques extrêmes, soudains et violents, sont également à prévoir dans nos régions, comme nous l'a malheureusement rappelé Xynthia en 2010.

Ainsi, face à cette réalité, il est aujourd'hui nécessaire de se préparer à « agir autrement ». Comment identifier et évaluer son exposition aux changements climatiques (Risk screening) ? Comment rendre son territoire/son organisation résilient ? Quelles sont les mesures d'adaptation appropriées ? Comment développer une culture du risque climatique auprès de la population et des salariés ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cet atelier.

Cet atelier fait suite à la journée régionale de partage et d'échanges du 24 novembre 2017. Il vise à mesurer l'avancée des mesures prises à cette occasion.

Jeudi 18 octobre / lieu à définir



Retrouvez l'intégralité des actions du Comité 21 dans le Grand Ouest et au niveau national sur [www.comite21grandouest.org](http://www.comite21grandouest.org)

Contact: Antoine Charlot – [charlot@comite21.org](mailto:charlot@comite21.org)



**Comité 21 Grand Ouest**  
3, Bd de la Loire  
44200 Nantes  
Tél. : 02 28 20 60 80  
[grandouest@comite21.org](mailto:grandouest@comite21.org)

[www.comite21grandouest.org](http://www.comite21grandouest.org)

